

ECHO DES BRUYERES

« ...des informations rapides sur la vie de votre club »
GOLF DES 24 HEURES – LE MANS

N° 597 du 9 JANVIER 2018

Bonne et Heureuse Année 2018

Cotisation et licence 2018

Dans un envoi précédent vous avez reçu les tarifs 2018. Les secrétaires vous attendent à l'accueil du golf de 9h à 12h15 et de 13h à 17h30 tous les jours. A cette occasion, elles vous présenteront leurs vœux et elles enregistreront vos inscriptions !

Vous êtes nombreux à avoir choisi le paiement échelonné. Si vous souhaitez vous aussi en profiter, n'oubliez pas votre RIB.

Nota bene : nous vous rappelons qu'il est d'usage de s'acquitter de sa licence et de sa cotisation avant d'accéder aux installations, sachant que la validité de **la licence 2017 a expiré...**

Cagnotte fidélité : les membres du club âgés de 50 ans et plus bénéficient d'un avantage fidélité qu'ils peuvent utiliser pour payer les droits de jeu des compétitions (sauf compétitions seniors) acheter du practice, offrir un green fee à leurs invités ou louer une voiturette ou un chariot. Attention pensez à utiliser votre crédit avant le 31/12/2018.

Nouveautés :

GESTION DES CERTIFICATS MEDICAUX ET DU QUESTIONNAIRE SANTE-SPORT A COMPTER DE 2018

1. Dans quels cas un certificat médical doit-être fourni ?

Un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du golf en et hors compétition doit être fourni par :

- Les joueurs qui n'ont pas communiqué de certificat médical en 2017 ;
- Les licenciés ayant communiqué un certificat médical en 2017 et répondant positivement à au moins une des questions du questionnaire de santé.

2. Quelle est la durée de validité des certificats médicaux à compter de 2017 ?

Une fois enregistré un certificat médical est valable 3 ans sous réserve de renouveler sa licence chaque année sans interruption, de répondre annuellement à un questionnaire de santé, et d'attester avoir répondu négativement à toutes les questions.

Si au moins une réponse du questionnaire de santé est positive, le licencié sera tenu de fournir un nouveau certificat médical.

3. Comment faire enregistrer un certificat médical ?

Le certificat médical ou sa copie devra comporter le numéro de licence ffgolf, viser la pratique du golf « en et hors compétitions » et dater de moins de 12 mois.

Il peut être remis au club qui a commandé la licence.

Le licencié est invité à conserver une copie de son certificat médical. Il peut consulter la validité de ce dernier dans son Espace licencié. Elle sera contrôlée par le club qui accueillera le licencié lors de sa prochaine compétition.

4. Comment utiliser le questionnaire de santé lors d'un renouvellement ?

A compter de l'ouverture des commandes de licences 2018, les licenciés qui avaient fourni un certificat médical en 2017, pourront répondre au questionnaire de santé sur leur espace licencié ou remettre l'attestation détachable à leur club qui l'enregistrera sur Extranet

Vous n'êtes pas tenu de nous remettre le questionnaire mais vous devez attester avoir répondu négativement à chacune de ses rubriques.

5. Dans quelles conditions les licenciés peuvent-ils participer à une compétition ?

Pour participer à une compétition, tout licencié devra être titulaire d'un certificat médical en cours de validité ou attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé.

A défaut, toute participation à une compétition est impossible.

COUPE D'HIVER 2017-2018

Les rencontres sont bien avancées

Le classement est mis à jour les mardis à l'affichage

Vous avez jusqu'au samedi 20 janvier 2018

A NOTER : finale de la coupe de la coupe d'hiver le SAMEDI 24 MARS

SENIORS

COUPE D'HIVER SENIORS « 12 trous » :

Tous les mardis en simple et jeudis en double.

Inscriptions en ligne

2 vagues horaires au choix

Le choix que vous avez exprimé n'a pas toujours été pris en compte. Une des raisons est le manque de souplesse du logiciel qui ne transmet pas à l'accueil votre choix pour les scrambles. Nous avons créé deux compétitions distinctes pour le jeudi selon les deux créneaux à votre disposition.

Départ du trou n° 7 pour 12 trous

Calendrier des mardis :

9 ; 16 ; 23 et 30 janvier

6 ; 13 ; 20 et 27 février

6 et 13 mars.

Calendrier des jeudis :
11 ; 18 et 25 janvier
1 ; 8 ; 15 et 22 février
1er ; 8 et 15 mars (repas de fin de saison)

INTERCLUBS PDL

Prochains matchs le 14 janvier 2018 :
L'équipe 1 jouera à Mulsanne contre Avrillé
L'équipe 2 sera à Carquefou et sera composée de :
- Brulon Théo - Houdayer JM- Alanoix Geoffrey - Keribin Nicolas
- Deze Christophe - Begiac Gregory- Cordier Jimmy- Landemaine JF

Osez le golf

LE SAMEDI 27 JANVIER « COMPETITION OSEZ LE GOLF »
INSCRIVEZ VOUS AUPRES DU SECRETARIAT
SCRAMBLE A 4 – 9 trous – Départ en shot gun à 9h – RDV à 8h30.

ENTRETIEN TERRAIN

- **BUNKERS** : une grande partie de la semaine sera consacrée au contrôle du niveau de sable dans les bunkers et donc le cas échéant à l'apport nécessaire. Merci de vous assurer que les jardiniers vous ont bien vu avant de jouer dans leur direction.
- **SUITE DES TEMPÊTES** : Il reste encore du travail de nettoyage à effectuer après le passage successif des dernières tempêtes. Les sous-bois proprement dits ne seront pas nettoyés avant la fin de l'hiver.

ETIQUETTE

Le trou sur le green doit recevoir toute notre attention. Merci de remettre le drapeau délicatement dans le trou sans déformer les bords du trou. Au besoin, utilisez vos deux mains, c'est ainsi que procèdent le plus souvent les caddies professionnels sur le Tour surtout s'il y a un peu de vent. Merci de ne pas utiliser la tête de votre putter pour sortir la balle du trou. Dans tous les cas assurez vous que le trou est en bon état avant de quitter le green. Pour remettre en forme un trou abimé, au moment de quitter le green, vous pouvez utiliser votre balle pour remodeler le bord intérieur du trou.

HORAIRES

SECRETARIAT : nouveaux horaires

HORAIRES D'HIVER A partir du 9 janvier jusqu'au vendredi 30 mars 2018

Du LUNDI au DIMANCHE DE 9h00 à 12h15 et de 13h00 à **17h30**

Suivant le temps et la fréquentation, le bureau pourra éventuellement ouvrir et fermer avant les heures indiquées ci-dessus.

BAR-SNACK : cette semaine du Mardi au dimanche de 10h30 à **17h30**

RESTAURANT : du lundi a dimanche de **11h30 à 14h30**

VESTIAIRE et LOCAL A CHARIOTS : Lundi au Vendredi ouverture à 8h30 et fermeture à l'heure de fermeture du bar. Le samedi et le dimanche ouverture à 9h00.

Bon golf à tous et à la semaine prochaine !